

# HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Parlons-en...



Sensibilisation des parents – LP Argensol Orange – Année 2023/2024

# QU'EST-CE QUE LE HARCÈLEMENT ?

« Le harcèlement se définit comme une **violence répétée** qui peut être **verbale, physique ou psychologique**. Cette violence se retrouve aussi au sein du milieu scolaire. Elle est le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre.

Lorsqu'un enfant est **insulté, menacé, battu, bousculé ou reçoit des messages injurieux à répétition**, on parle donc de harcèlement. »

# Les caractéristiques du harcèlement en milieu scolaire

## La violence :

C'est un rapport de force et de domination entre un ou plusieurs élèves et une ou plusieurs victimes.

## La répétitivité :

Il s'agit d'agressions qui se répètent régulièrement durant une longue période.

## L'isolement de la victime :

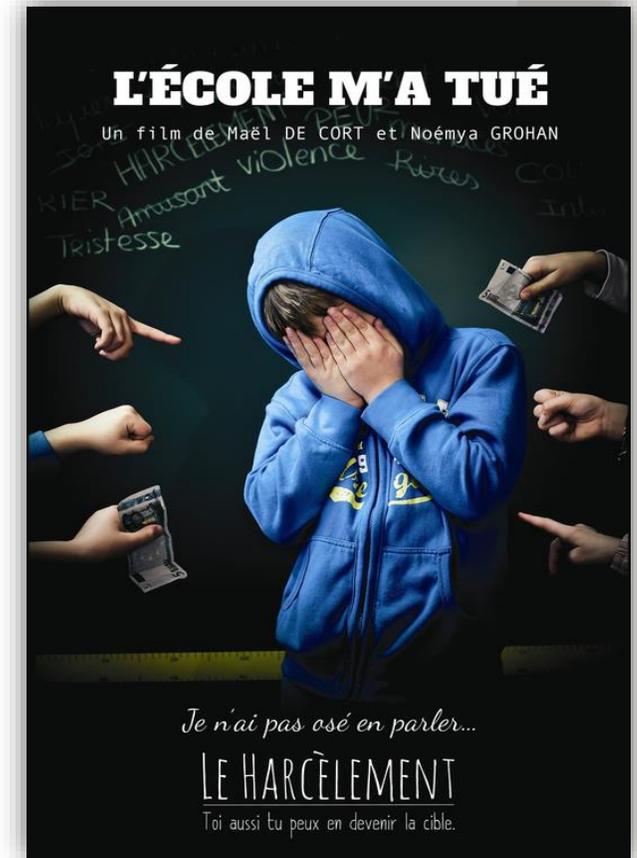
La victime est souvent isolée et dans l'incapacité de se défendre.

### HARCÈLEMENT SCOLAIRE :

*Insultes, humiliations, mises à l'écart, rumeurs, coups...  
infligés de façon RÉPÉTÉE,  
sur une LONGUE PÉRIODE,  
de la part d'un ou plusieurs ÉLÈVES.*



Il faut repérer les enfants isolés qui sont tristes.  
Rompre la loi du silence : « **parler c'est protéger** »



Exposée 24h/24 et 7j/7, la victime connaît un état d'insécurité permanent et se sent encore plus isolée et fragilisée.

Comme pour le harcèlement, briser le silence est le premier pas vers la résolution du problème.

# LE PROGRAMME pHARe

**Pour qu'ensemble, nous luttons tous  
contre le harcèlement**

<https://www.education.gouv.fr/non-au-harcelement/phare-un-programme-de-lutte-contre-le-harcelement-l-ecole-323435>



# PROTOCOLE DE PRISE EN CHARGE DES SITUATIONS DE HARCÈLEMENT SCOLAIRE AU LP ARGENSOL

Signalement/repérage de signaux faibles par un personnel, un parent, un élève au pilote  
et/ou à l'équipe ressources (annexe 1 signaux faibles)

Si nécessaire : évaluation collective de la situation (urgence/temporalité/inquiétude)



Mobilisation de l'équipe ressource pour la prise et en charge et le traitement de la  
situation par la Méthode de la Préoccupation Partagée.fr et/ou traitement classique.

Descriptif de la prise en charge : Partage des informations /analyse/confidentialité



## Protocole MPP.fr : 15 jours

Intimidations, moqueries, mise à l'écart et autres signaux faibles.

Simultanément

**Etape 1 :**

1<sup>er</sup> entretien avec la cible

**Etape 1 :**

Entretien avec les intimidateurs

Alliance

**Etape 2 :**

Rencontre avec la cible

Recherche de préoccupation

Recherche suggestions

Consolidation

**Etape 3 :**

Rencontre de suivi

Fin de l'intimidation

Emergence de faits très graves  
OU persistance de l'intimidation

## Protocole traitement classique

Situation avec fait grave

Traitement par la Direction

Sanction(s) éventuelle(s)

Information pour vigilance  
(CPE, PP, pôle médico-social)

Remontée des incidents à la Direction Académique,  
au Rectorat

Bilan équipe ressource NAH : si besoin aiguillage au 3020/3018

Vigilance auprès des cibles et intimidateurs

Numéro académique  
04.42.91.75.00

Numéros verts  
3020 et 3018

Site non au harcèlement

**NON AU HARCÈLEMENT**

**NON AU HARCÈLEMENT**

**ÉLÈVES, PARENTS, PROFESSIONNELS : APPELEZ LE**

**3020** Service & appel  
gratuits

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h (sauf les jours fériés)



#NonAuHarcèlement  
[education.gouv.fr/nonauharcèlement](https://education.gouv.fr/nonauharcèlement)